



**Conseil économique
du Nouveau-Brunswick inc.**

Consultations prébudgétaires provinciales 2011-2012

Mémoire préparé à l'attention du ministre des Finances, Monsieur Blaine Higgs

Centre régional K.-C.-Irving
Bathurst, Nouveau-Brunswick, le mardi 25 janvier 2011

Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) existe depuis 1979. Il représente près de 1 000 membres de tous les secteurs de l'économie et provenant de toutes les régions de la province.

Mission

Rassembler et mobiliser la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick pour promouvoir son développement et sa compétitivité.

Vision

Être le chef de file de la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	5
ENTREPRENEURIAT ET DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE	6
MAIN-D'ŒUVRE	7
INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE ET INDUSTRIES PRIMAIRES	9
ÉNERGIE NB ET DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE	10
CONCLUSION	11
ANNEXE 1 : RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LES CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES 2011-2012	12
ANNEXE 2 : TOP 10 DES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES MEMBRES DU CÉNB 2011	13

INTRODUCTION

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) désire faire entendre la voix de ses près de 1 000 membres en présentant un mémoire dont les recommandations sont centrées sur l'importance d'assurer le développement et une saine compétitivité de l'entrepreneuriat francophone au Nouveau-Brunswick.

Le CÉNB s'intéresse aux questions économiques qui ont un impact provincial et défend ainsi une approche collective et concertée visant le développement économique de l'ensemble de la province.

Le CÉNB a consulté ses membres en janvier 2011 afin de préparer une série de recommandations qui sont présentées au gouvernement dans le cadre des consultations prébudgétaires 2011-2012.

Tout en tenant compte du contexte économique difficile, le CÉNB appuie et recommande des mesures qui généreront des revenus pour la province et qui créeront de la richesse. En ce sens, le CÉNB est d'avis qu'équilibrer les finances publiques et assurer la création de richesse priment sur les promesses électorales qui ne permettent pas d'atteindre ces objectifs.

Présentement, pas un gouvernement n'aurait autant d'appui pour revenir sur ses promesses afin d'assurer le plein développement économique de la province. Le CÉNB est d'avis que l'heure est aux choix sensés.

Outre le retour à l'équilibre budgétaire, le CÉNB présente des recommandations qu'il appuierait afin d'assurer le plein potentiel du développement économique de l'entrepreneuriat francophone et par conséquent, de la province du Nouveau-Brunswick.

RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Le CÉNB invite le gouvernement à poursuivre ses efforts pour revenir à l'équilibre budgétaire. Même si les mesures pour s'attaquer au déficit ne sont pas populaires, les efforts du gouvernement doivent être orientés vers un plan de rétablissement de l'équilibre budgétaire.

La situation financière d'Énergie NB doit également être analysée puisqu'elle n'est pas indépendante de la dette de la province.

Le CÉNB est d'avis qu'il faut miser le plus possible sur des *dépenses qui génèrent des revenus*. Par conséquent, il ne faut pas négliger l'importance des projets stratégiques qui stimulent l'économie et qui, en même temps, enchérissent les coffres du gouvernement.

D'après les résultats d'un sondage rempli par les membres du CÉNB en janvier 2011, la province devrait avoir retrouvé l'équilibre budgétaire dans un délai de quatre ans, ce qui nécessiterait d'importantes mesures de réduction des dépenses et des programmes ou de nouvelles mesures des recettes, y compris une hausse des impôts et des droits.

Les membres du CÉNB sont en majorité des petites et moyennes entreprises qui représentent une composante dynamique et diversifiée de l'économie de la province. Au Nouveau-Brunswick, les PME représentent environ 97 % de toutes les entreprises sur le territoire. Elles ont démarré ici, y grandissent et contribuent activement au développement de leurs régions respectives. D'emblée, par leur contribution à la vitalité économique de la province, le CÉNB est d'avis qu'elle requiert une considération particulière dans le processus de retour à l'équilibre budgétaire. Le CÉNB recommande ainsi au gouvernement de porter une attention aux éléments suivants :

- tenir compte des besoins des PME et de leur réalité dans le développement de toute réforme fiscale afin d'assurer un climat économique encourageant la productivité et la compétitivité;
- appliquer un test d'impact sur les entreprises lors du développement de nouvelles lois ou politiques et particulièrement les PME;
- créer un climat économique propice aux investissements et au développement par la réduction du fardeau fiscal et par des mesures incitatives spécifiques aux PME qui visent la productivité et l'innovation;

- faciliter l'accès au financement de la recherche et développement au sein des PME en créant des réseaux d'experts conseils facilitateurs;
- poursuivre les engagements du gouvernement de baisser le taux d'impôt applicable à la petite entreprise, d'offrir davantage d'outils et de programmes pour que des capitaux soient plus accessibles et de réduire le fardeau réglementaire et administratif sur les petites entreprises.

Le CÉNB est d'avis que le gouvernement doit tout de même se laisser une marge de manœuvre et avoir des mesures à point pour des temps difficiles. Le CÉNB appuie l'idée de taxer la consommation au lieu du revenu, donnant ainsi aux entreprises de même qu'aux particuliers des choix comme consommateurs et investissements et permettant au gouvernement d'accroître ses recettes. Une telle mesure pourrait se faire sans affecter les familles à faible et moyen revenus puisque le gouvernement pourrait détaxer les biens jugés essentiels et mettre en place des crédits d'impôt variables en fonction du revenu familial.

ENTREPRENEURIAT ET DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

Le CÉNB réitère sa position qu'il faille assurer un climat économique encourageant la productivité et la compétitivité des PME et que davantage d'intérêt doive être accordé envers les petites et moyennes entreprises déjà établies tout en maintenant des efforts pour attirer des plus grandes entreprises de l'extérieur.

En ce sens, le CÉNB recommande de travailler avec les PME bien ancrées au Nouveau-Brunswick dans le but d'accroître le développement et la diversification de leurs produits, et de favoriser l'exportation et l'élargissement de leurs marchés.

Toujours selon les résultats du sondage rempli par les membres en janvier 2011, 45 % des membres indiquent que la réduction de l'impôt sur le revenu des PME serait une mesure fiscale qui aiderait le plus leur entreprise.

Pour assurer une place aux importants créateurs d'emplois et de richesse de la province qui sont les PME, le CÉNB appuierait les mesures suivantes :

- établir un crédit d'impôt remboursable à l'investissement technologique axé sur l'augmentation de la productivité et les capacités d'exportation;

- augmenter le pourcentage de la bonification provinciale au programme fédéral de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental à 40 %;
- mettre en place des incitatifs financiers et fiscaux qui contribuent à une participation accrue de la main-d'œuvre à des activités de formation continue;
- éliminer la taxe foncière sur le premier 200 000 \$ d'évaluation pour les entreprises.

Le CÉNB tient compte du contexte économique difficile et croit bon de recommander des mesures qui généreront des revenus pour la province et qui créeront de la richesse. Il est d'avis que des choix sensés permettront à la province d'équilibrer les finances sans freiner le développement économique de la province et des PME.

MAIN-D'ŒUVRE

La compétitivité des entreprises ne touche pas seulement sa clientèle, mais aussi ses ressources humaines. La rareté de la main-d'œuvre est un phénomène durable.

Malgré la situation économique, la main-d'œuvre s'avère toujours la principale préoccupation de la communauté d'affaires francophone puisque les défis de recrutement, d'exode, d'alphabétisation, d'éducation, de formation ou de pénurie sont toujours présents.

Le développement économique à long terme doit donc miser sur des stratégies visant l'acquisition de compétences de bases par notre population, sans quoi le Nouveau-Brunswick sera incapable de générer les retombées économiques qu'il souhaite.

À titre d'exemple, voici des faits intéressants et impressionnants quant au niveau de l'alphabétisme :

- jusqu'à 55 % du PIB est influencé par le niveau d'alphabétisme de la population adulte;
- une augmentation de 1 % du taux d'alphabétisme national augmente la productivité par employé de 2,5 % et augmente le revenu national de 32 milliards \$;
- une année d'étude additionnelle peut augmenter la productivité dans le secteur manufacturier de 8,5 % et dans le secteur des services de 12,7 %;
- un dollar d'investissement en formation donne un retour de 1,38 \$ à l'employeur;

- environ 72 % des personnes qui ont un niveau d'alphabétisme plus bas que voulu ont tout de même un emploi.

Le CÉNB appuie des mesures qui permettraient aux PME de la province de bénéficier d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée, ce qui permettrait d'accroître leur productivité tout en attirant les entreprises à venir s'installer au Nouveau-Brunswick :

- accroître la participation du gouvernement au soutien de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences essentielles;
- s'assurer que les programmes de formation du gouvernement ne visent pas seulement la création d'emplois ou l'intégration des prestataires d'assurance-emploi, mais aussi l'accroissement des certifications, la formation et même, la reconnaissance des acquis puisque nous sommes de plus en plus dans une ère de besoin de main-d'œuvre plutôt que de manque d'emplois;
- mettre en place des incitatifs fiscaux pour la formation des employés qui permettraient aux PME de relever les défis à court, mais également à long terme;
- favoriser l'alignement de l'offre de formation avec les besoins et les nouvelles réalités des individus, des entreprises et des communautés et faire en sorte qu'elle soit articulée autour de la transition vers une économie axée sur le savoir;
- s'assurer que les programmes d'aide s'attaquent à la cause première du chômage et du sous-emploi, soit le manque de qualification professionnelle.

Le CÉNB est d'avis que le meilleur programme d'aide social qu'une province peut offrir à sa population est un emploi. Et, si l'on veut accroître les revenus de la province, il est préférable d'avoir des consommateurs plus actifs capable d'acheter facilement.

Le CÉNB croit que soutenir l'emploi solutionne bien des problèmes de société. Il est prouvé qu'une population bien éduquée jouit de meilleurs emplois, de salaires plus élevés, d'un taux d'emplois plus élevé, d'une meilleure santé et d'un plus grand accès aux soins. À titre d'exemple, les liens entre la pauvreté et la santé sont bien établis : plus on est pauvre, pire est notre état de santé et plus ça coûte cher au système.

Le CÉNB appuierait en ce sens des mesures progressives et mesurables pour augmenter le taux d'emploi dans la province et la création de richesse pour l'ensemble des citoyens de la province.

INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE ET INDUSTRIES PRIMAIRES

Le CÉNB est d'avis que des projets structurants qui stimulent l'économie et qui, en même temps, enchérissent les coffres du gouvernement sont les investissements stratégiques à privilégier dans des situations économiques difficiles.

Tout en agissant avec diligence, le CÉNB encourage les initiatives et programmes qui s'harmonisent avec les efforts locaux de développement économique tout en poursuivant l'intégration de l'économie des régions aux plans de développement économique provinciaux.

Les recommandations suivantes s'arriment avec le Plan d'action du Nord de la province auquel le CÉNB a travaillé pour l'intégration de l'économie des régions aux plans de développement économiques provinciaux :

- positionner le corridor industriel du Nord à titre de porte d'entrée aux marchés extérieurs (réfection des routes 8, 11 et 17 notamment);
- veiller à la mise en place de l'infrastructure essentielle pour appuyer de nouvelles possibilités aux ports de Belledune, de Dalhousie, de Bas-Caraquet et d'autres centres maritimes;
- améliorer l'efficacité des services aériens dans le Nord;
- poursuivre l'aménagement d'infrastructures industrielles, à la fois nouvelles ou déjà existantes mais non-utilisées, qui est nécessaire le long du corridor industriel du Nord;
- augmenter la capacité d'énergie renouvelable dans le Nord de la province.

ÉNERGIE NB ET DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Le CÉNB appelle à une analyse profonde de la situation financière d'Énergie NB et de sa gestion tout en regardant le potentiel énergétique pour le développement économique de la province.

Les entrepreneurs francophones sont très préoccupés par les coûts de l'énergie et de l'électricité en particulier.

Un sondage tenu en juin 2010 auprès des membres du CÉNB indique que de janvier à juin 2010, les coûts généraux d'exploitation ont augmenté pour 56 % des membres. Également :

- 59 % des répondants ont indiqué que leurs coûts avaient augmenté d'au moins 5 %;
- pour 40 % des répondants, les coûts d'énergie ont une incidence sur la productivité de leur entreprise.

Le CÉNB recommande des mesures qui feraient du secteur de « l'énergie » au Nouveau-Brunswick un levier de croissance économique :

- la mise en place d'une politique énergétique intégrée à l'ensemble des plans de développement économique de la province;
- la gestion d'Énergie NB de façon transparente et indépendante des interventions arbitraires de l'État;
- le paiement de toute subvention de la facture énergétique accordée par le gouvernement à des groupes quelconques à partir des coffres gouvernementaux et non à partir des coffres d'Énergie NB.

CONCLUSION

Le fil directeur de ce mémoire conduit à des mesures qui stimulent l'économie et qui, en même temps, enchérissent les coffres du gouvernement et appuient l'accroissement de la richesse.

Le CÉNB encourage également le gouvernement à une approche inclusive du développement économique de la province en poursuivant la mise en application du Plan d'action pour le Nord de la province et de favoriser les « échanges » entre les régions et les grands centres.

Enfin, le CÉNB entend continuer d'être l'ardent défenseur de la communauté d'affaires francophone de la province pour assurer son développement et sa compétitivité. Il réitère son appui à l'exercice de retour à l'équilibre budgétaire, à la réduction de la dette provinciale et à l'importance de tenir compte des besoins des PME et de leur réalité dans le développement de toute réforme fiscale afin d'assurer un climat économique encourageant la productivité et la compétitivité.

ANNEXE I : RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2011-2012

Question 1 :

Quelles devraient être les priorités du gouvernement provincial pour le budget 2011-2012?

Top 5

1. Développement économique et croissance de l'emploi
2. Équilibre budgétaire pour 2014
3. Position fiscale compétitive pour les PME
3. Soins de santé
4. Gouvernements locaux
5. Énergie et Énergie NB

Question 2 :

En prévision du budget 2011-2012, quels incitatifs aideraient votre entreprise :

Top 3

1. Incitatifs financiers pour la formation des employés
2. Incitatifs fiscaux pour la formation des employés
3. Crédit d'impôt à l'innovation technologique axé sur l'augmentation de la productivité

Question 3 :

Veillez indiquer laquelle ou lesquelles des mesures suivantes vous appuieriez pour faire face à la crise financière.

Top 4

Réduction des programmes et services publics

1. Réduire la taille globale du gouvernement
2. Contrôler les salaires, les traitements et les avantages sociaux
3. Réduire les coûts par la régionalisation des services
4. Réduire les dépenses d'immobilisations relatives aux routes et aux bâtiments

Top 4

Accroissement des recettes en appliquant le principe d'utilisateur-payeur

1. Établir des postes de péage aux endroits stratégiques
2. Augmenter la taxe sur le tabac
3. Augmenter les prix de la bière, de l'alcool et du vin
4. Augmenter les redevances sur les ressources naturelles

Top 2

Évaluation de la vente de biens gouvernementaux

1. Hôtel Algonquin
2. Pavillon de pêche Larry's Gulch

ANNEXE 2 : TOP 10 DES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES MEMBRES DU CÉNB 2011

TOP 10 2011

Préoccupations principales
des entrepreneurs francophones pour 2011

1	Main-d'œuvre	1 ^e l'an dernier
2	Coûts reliés à l'exploitation de l'entreprise	2 ^e l'an dernier
3	Développement économique	3 ^e l'an dernier
4	Innovation et développement de nouveaux marchés	5 ^e l'an dernier
5	Croissance de mon entreprise	7 ^e l'an dernier
6	Équilibre budgétaire provincial	(-)
7	Démographie	9 ^e l'an dernier
8	Situation économique et reprise	4 ^e l'an dernier
9	Infrastructures provinciales	(-)
10	Accès au capital	8 ^e l'an dernier

Le CÉNB recueille les attentes, opinions, réactions et suggestions de ses membres par un sondage auprès de ses membres et en tenant compte des résultats, publie le TOP 10. Le Top 10 constitue un outil essentiel pour le CÉNB afin de s'assurer d'orienter les dossiers que le CÉNB porte vers les préoccupations de ses membres. Cet exercice est

d'autant plus important qu'il permet au CÉNB de suivre la progression des inquiétudes et des enjeux auxquels font face les membres d'année en année.